

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 1^{er} décembre 2011 s'est réuni en session ordinaire à Frontonas, le 14 décembre de l'an deux mille onze sous la présidence de Monsieur LEVY.

Nombre de membres en exercice : 100 titulaires Votants : 73



PRESENTS :

- ❶ - Communes en adhésion directe (3)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (26)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (5)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (8)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (12)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (19)



1 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Le SMND assure la gestion de la déchèterie de Saint Romain de Jalionas depuis le 1^{er} juillet 2005, cet équipement ayant été créé à l'origine par le SIVOM de Pont de Chérury et le SICCOM de Crémieu pour une partie des habitants des deux structures. Il convient de poursuivre dans l'immédiat le service, et les accords existants pour le fonctionnement de cette déchèterie, pour l'accueil de certaines communes du SIVOM de Pont de Chérury.

Les frais afférents étant réglés proportionnellement aux populations affectées à cette déchèterie pour chaque syndicat.

Je vous propose donc d'autoriser le Président à renouveler la convention pour la gestion de cet équipement avec le SIVOM de Pont de Chérury.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 14 décembre 2011

Le Président

M. NIVON

Par déléation

Henri LEVY

Vice-Président

